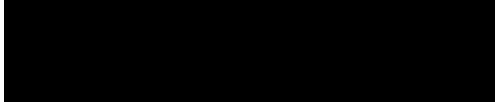




PAR COURRIEL

Québec, le 5 août 2026



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2026-2027.103



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 6 juillet dernier, visant à obtenir une copie du document que vous décrivez comme suit :

- « Je souhaite obtenir les informations suivantes concernant les établissements de Santé Québec Mauricie, Centre-du-Québec. Pour la période allant du 1er janvier 2025 jusqu'à la date de traitement de la présente demande, je demande :
1. Le nombre total d'heures de temps supplémentaire effectuées par le personnel infirmier (infirmières, infirmières auxiliaires et infirmières praticiennes spécialisées, si applicable) ainsi que par les médecins salariés, lorsque cette donnée est compilée.
 2. Le nombre d'heures de temps supplémentaire obligatoire (TSO) effectuées par le personnel infirmier, ventilé par établissement lorsque disponible.
 3. Le nombre de quarts de travail ayant nécessité du temps supplémentaire obligatoire (TSO).
 4. Le nombre de postes autorisés, le nombre de postes pourvus et le nombre de postes vacants pour le personnel infirmier ainsi que pour les médecins, par établissement ou par installation lorsque disponible.
 5. Le taux de postes vacants chez le personnel infirmier et le personnel médical.

... 2

6. Le nombre de postes de médecins affichés, non pourvus ou vacants, lorsque cette information est disponible.
7. Toute donnée compilée concernant les besoins de main-d'œuvre, les difficultés de recrutement ou les pénuries de personnel infirmier et médical.
8. Toute compilation interne présentant l'évolution des effectifs infirmiers et médicaux, des postes vacants ou des besoins de recrutement durant cette période. (*sic*) »

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous constatons que nous n'avons aucun document pour les points 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

En effet, cette partie relève davantage de la compétence de Santé Québec. Ainsi, nous vous invitons à adresser votre demande à la responsable de l'accès aux documents de cet organisme, aux coordonnées suivantes :

Santé Québec
 Maître Anne De Ravinel
 Directrice - Accès à l'information et
 protection des renseignements personnels
 2021, avenue Union, 10^e étage, bureau 10.051
 Montréal (Québec) H3A 2S9
accès.documents@santé.quebec

Par ailleurs, vous trouverez ci-joint des documents répondant au point 7 de votre demande. Toutefois, deux documents relèvent davantage de Santé Québec Mauricie-et-du-Centre-du-Québec en vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès. Ainsi, nous vous invitons à adresser votre demande à la responsable de l'accès aux documents de cet organisme, aux coordonnées suivantes :

Santé Québec Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
 Maître Mélissa McMahon Mathieu
 Accès aux documents,
 Adjointe aux affaires juridiques
 Dossiers administratifs
 731, rue Sainte-Julie, Centre Saint-Joseph
 Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1
 Téléphone : 819 374-7711, poste 57668
04dai@ssss.gouv.qc.ca

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la loi précitée ainsi que les extraits de celle-ci sur les dispositions invoquées.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information



Sylvie Lehoux

p. j. 3